

Villeneuve d'Ascq, le 17 octobre 2025

Communiqué de mise à disposition du document d'enregistrement universel 2024-2025

Le Groupe Bonduelle annonce que son document d'enregistrement universel 2024-2025 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), le 16 octobre 2025.

Ce document est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site de la société <u>www.bonduelle.com</u> (https://www.bonduelle.com/fr/investisseurs/informations-reglementees/) et sur le site de l'AMF <u>www.amf-france.org</u>.

Il est également tenu à disposition au siège administratif de la société : Rue Nicolas Appert - 59653 Villeneuve d'Ascq.

Une traduction libre en anglais sera disponible sur le site internet de la société au plus tard le 15 novembre 2025.

Les documents suivants sont intégrés dans le document d'enregistrement universel :

- Le rapport financier annuel 2024-2025;
- Le rapport de gestion incluant le rapport de durabilité;
- Le rapport sur le gouvernement d'entreprise ;
- Le descriptif du programme de rachat d'actions.